



SERVICES CULTURE ÉDITIONS
RESSOURCES POUR
L'ÉDUCATION NATIONALE

**Ce document a été numérisé par le CRDP de Lille pour la
Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel**

Ce fichier numérique ne peut être reproduit, représenté, adapté ou traduit sans autorisation.

Brevet Professionnel
Agent Technique de Prévention et de Sécurité

DOSSIER 1
SITUATION – THEME

Ce dossier contient 7 pages, page de garde comprise.

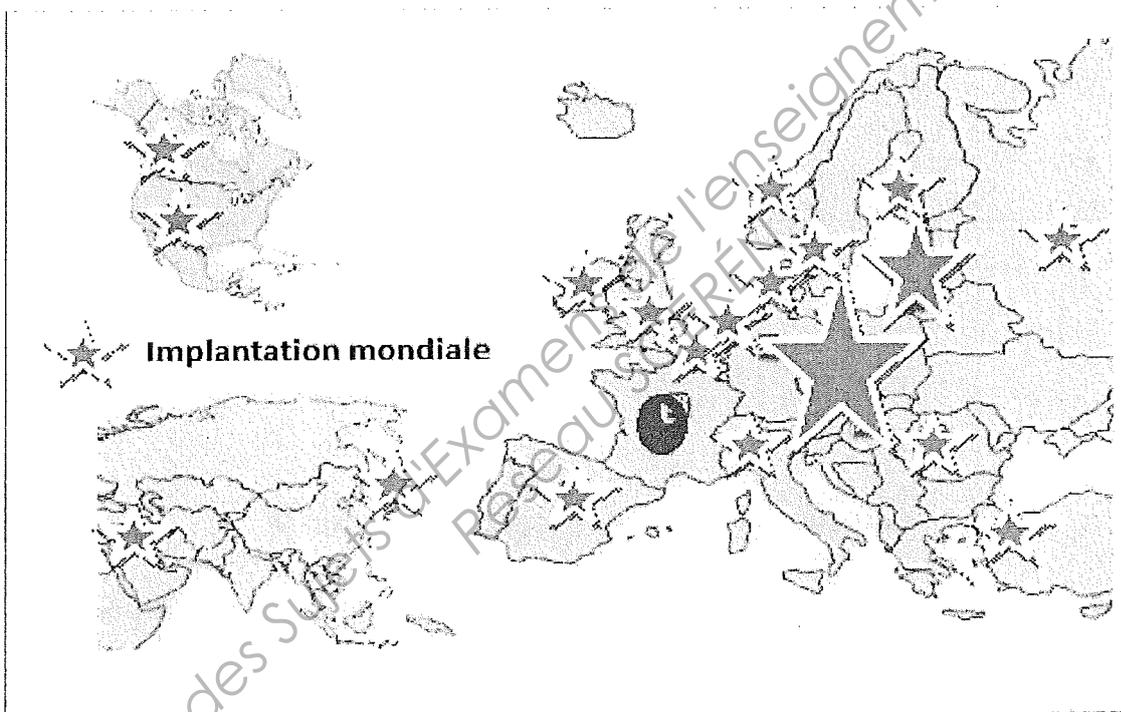
Assurez-vous que le dossier qui vous a été remis est bien complet
avant de commencer l'épreuve.

BREVET PROFESSIONNEL AGENT TECHNIQUE DE PREVENTION ET DE SECURITE		
Epreuve E1 : Intervention sur un site – E1.A : Prise en charge d'un site		
Session 2012. – Repère D1	Durée 3h00	Coefficient 4
Académie	Dossier 1 : Situation - thème	Page 1 sur 7

Situation

Titulaire du Brevet Professionnel d'Agent Technique de Prévention et de Sécurité, vous venez d'être recruté en tant que chef d'équipe afin de seconder le responsable HSQE (Hygiène, Sécurité, Qualité, Environnement), au sein du groupe ETANCHETOUT, présent dans le monde entier.

Vous êtes affecté sur le site de Saint Claude de Diray, zone industrielle des Tabardières en France, sur le site de fabrication principal, entreprise IMPER.



En tant que chef d'équipe, vous devez réaliser trois missions complémentaires visant à améliorer la sécurité de cet établissement :

- La première en matière de « Prévention et lutte contre l'incendie »
- La seconde en matière de « Protection et prévention du risque industriel »
- La troisième en matière de « Prévention des risques malveillances »

BREVET PROFESSIONNEL AGENT TECHNIQUE DE PREVENTION ET DE SECURITE		
Epreuve E1 : Intervention sur un site – E1.A : Prise en charge d'un site		
Session 2012. – Repère D1	Durée 3h00	Coefficient 4
Académie	Dossier 1 : Situation - thème	Page 2 sur 7

Thème
Le Groupe ETANCHETOUT
Fabrication et commercialisation de produits destinés à l'étanchéité

Implantation :

L'entreprise est implantée à la périphérie de la ville de Blois, en bordure de la route départementale D41 et en bordure d'un cour d'eau, le Diray.

Depuis quelques temps, la délinquance est relativement importante dans la région avec une recrudescence de cambriolages, vols, dégradations diverses...

Au cours du dernier CHSCT (Comité d'Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail), les instances syndicales ont fait part de leurs inquiétudes quant à la multiplication des vols à l'intérieur des véhicules en stationnement sur le parking de l'entreprise, ainsi que des maux de têtes répétés des ouvriers responsables de la qualité.

Le CSP (Centre de Secours Principal) se trouve à un délai d'intervention de 15 minutes, les appels sont traités par le CODIS (Centre Opérationnel Départemental Incendie et de secours). La société est implantée en zone Gendarmerie, la brigade compétente est distante de 10 km. La nuit et en dehors des heures d'ouverture de la brigade, les appels sont reçus directement au central départemental 17.

Activités :

La société IMPER, membre du groupe ETANCHETOUT comptant 390 personnes, son chiffre d'affaires est de 152 millions d'euros.

La protection sur-mesure

Son activité couvre la conception, la fabrication et la commercialisation de produits destinés à l'étanchéité. Tant dans les domaines du Bâtiment que du Génie Civil, le groupe ETANCHETOUT apporte des réponses précises et performantes aux besoins des professionnels, des fondations à la couverture. Les produits ETANCHETOUT sont aujourd'hui présents en tous lieux : dans le tissu urbain et dans les zones industrielles, en altitude et au niveau de la mer, au niveau du cercle polaire ou de l'équateur.

Protéger et embellir les terrasses et les toits

L'étanchéité des terrasses piétonnières, des terrasses jardins, terrasses parkings...

La couverture, bardeau bitumé avec armature en voile de verre, bardeaux Versites et Toisite surfacés en granulés minéraux ou en feuilles métalliques, ils permettent par leur variété de coloris de s'adapter aux divers styles régionaux.

Protéger la couverture elle-même contre la pénétration de la neige, de poussières, du vent, est également l'offre ETANCHETOUT en fabricant une gamme complète d'écrans de sous toiture.

BREVET PROFESSIONNEL AGENT TECHNIQUE DE PREVENTION ET DE SECURITE		
Epreuve E1 : Intervention sur un site – E1.A : Prise en charge d'un site		
Session 2012. – Repère D1	Durée 3h00	Coefficient 4
Académie	Dossier 1 : Situation - thème	Page 3 sur 7

Préserver les ouvrage de Génie Civil

Protection contre les infiltrations dans les ouvrages de Génie Civil, lutte contre les remontées de fissures dans les chaussées, stockage de liquide, les procédés mis au point par ETANCHETOUT sont là pour préserver l'ouvrage contre toute agression climatique et mécanique. Ils mettent en œuvre des feuilles bitumineuses ou synthétiques, des couches drainantes et anti-poinçonnantes de fondation ainsi que des mastics.

Leur domaine d'utilisation est vaste, tabliers de ponts-routes et ponts-rails, chaussées, tunnels, ouvrages hydrauliques....

Une gamme de premier plan

ETANCHETOUT met au service de ses clients une offre globale, parfaitement adaptée aux ouvrages concernés :

Etanchéité pour le Bâtiment : Adepar, Adesolo, Paradiene, Parasteel, Parathane, Paraplac, Veral, etc.

Etanchéité pour le Génie Civil : Geonap, Hydronap, Solnap, Paraforix, Parafor ponts, Teranap TP, etc.

Couverture : bardeaux Versite et Toisite, écrans de sous toiture Fel'X, Fel'X multi, Tyvek VO, et gamme barrière radiante avec Sun'X, etc.

Infrastructures

Implantée sur un terrain partiellement clôturé de 12 hectares, l'entreprise est constituée de plusieurs bâtiments isolés entre eux.

Elle comprend notamment :

- Les stockages : de liquides inflammables 550 m³, de produits bitumeux 10000 tonnes, de GPL en cuves 20 tonnes, en entrepôts couverts 24000 tonnes de produits finis,...
- Fluide caloporteur en circulation à 280°C sur le site.
- Les lignes de production : armature, accumulateur, bac d'enduction, zone de revêtement, circuit de refroidissement, conditionnement,...
- Les services administratifs.
- Un centre de formation ouvert à un public de professionnel qui propose des formations adaptées aux besoins des entreprises en fonction de leurs spécialités.
- Le restaurant d'entreprise.
- Les locaux à risques : chaufferies, GMTG (Groupe Moteur Thermique Générateur), transformateurs, onduleurs...
- Le local incendie.
- Le poste de sécurité à l'entrée n°1.

Organisation du travail

La société emploie 139 personnes.

La production est organisé en 2x8 (5/13 heures et 13/21 heures) et travaille tous les jours ouvrables.

L'administration et le personnel technique travaillent de 8h00 à 18h00, avec des plages horaires modulables.

BREVET PROFESSIONNEL AGENT TECHNIQUE DE PREVENTION ET DE SECURITE		
Epreuve E1 : Intervention sur un site – E1.A : Prise en charge d'un site		
Session 2012. – Repère D1	Durée 3h00	Coefficient 4
Académie	Dossier 1 : Situation - thème	Page 4 sur 7

Organisation de la sécurité

Protection contre l'incendie

- Sécurité passive :
 - murs et portes coupe feu,
 - installation de 300 extincteurs mobiles certifiée APSAD R4,
 - installation de RIA certifiée APSAD R5,
 - installation extinction d'incendie automatique à eau certifiée APSAD R1,
 - extinction automatique au gaz en cours de certification,
 - ensemble site sous détection automatique incendie,
 - deux poteaux d'incendie privés,
 - un fourgon pompe tonne et une motopompe (possibilité d'aspiration dans le Diray).

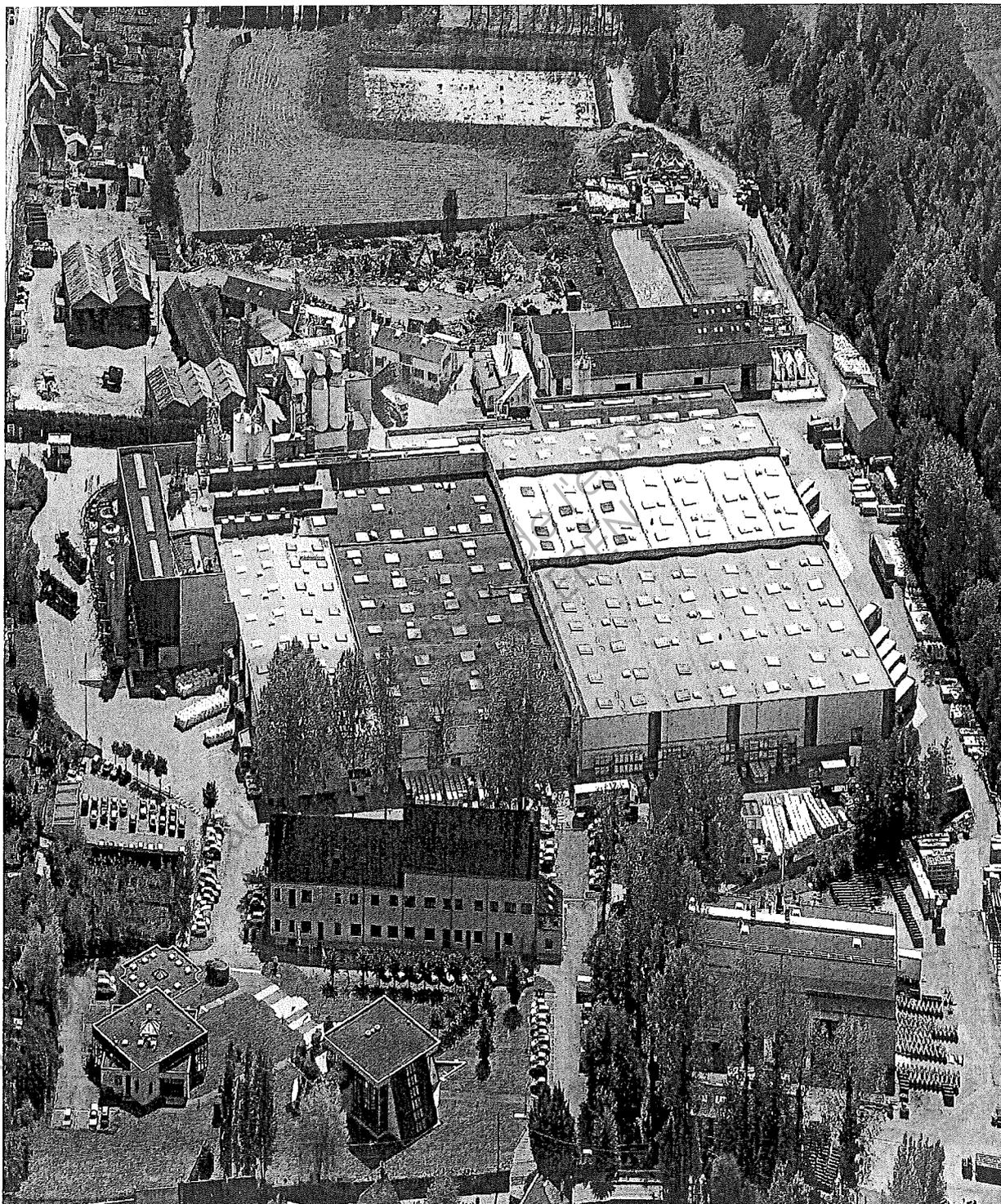
- Sécurité active :
 - 22 ESI (équipier de seconde intervention) entraînés, équipés et organisés conformément à la règle R6 de l'APSAD,
 - un agent d'accueil, prestataire de service, présent aux heures ouvrables, du lundi au vendredi de 08h00 à 18h00, présence au poste de sécurité à l'entrée principal du site,
 - 3 agents de sécurité appelés « gardien », interne à la société, réalisant un service tournant garantissant la présence d'un agent 7 jours sur 7 de 18h00 à 01h00 du lundi au vendredi et une permanence le week-end,
 - 3 agents préparateurs de nuit, interne à la société travaillant du lundi au vendredi de 01h00 à 08h00,
 - 1 personnel de direction et un technicien de maintenance assurent une astreinte 24x24.

BREVET PROFESSIONNEL AGENT TECHNIQUE DE PREVENTION ET DE SECURITE		
Epreuve E1 : Intervention sur un site – E1.A : Prise en charge d'un site		
Session 2012. – Repère D1	Durée 3h00	Coefficient 4
Académie	Dossier 1 : Situation - thème	Page 5 sur 7

Vue aérienne du site IMPER :



Nord



BREVET PROFESSIONNEL AGENT TECHNIQUE DE PREVENTION ET DE SECURITE		
Epreuve E1 : Intervention sur un site – E1.A : Prise en charge d'un site		
Session 2012. – Repère D1	Durée 3h00	Coefficient 4
Académie	Dossier 1 : Situation - thème	Page 6 sur 7

Engagement de la Direction : politique santé, sécurité, environnement 2010/2012

La Direction du site s'engage à gérer les impacts existants et potentiels des différentes activités exercées sur le site et prend toutes les dispositions pour :

- Se conformer aux exigences légales applicables ainsi qu'aux autres exigences auxquelles elle a souscrit.
- Mener des actions appropriées pour limiter les impacts environnementaux et prévenir les risques pouvant porter atteintes et préjudice à la santé du personnel.
- Maîtriser les risques de pollution accidentelle.
- Définir les objectifs d'amélioration continue, planifier les actions nécessaires pour les atteindre et en suivre leur réalisation.
- Assurer la formation et la sensibilisation de l'ensemble du personnel, des prestataires et des entreprises extérieures afin de les impliquer dans une politique santé, sécurité, environnement.

Les axes d'amélioration pour cette période :

La santé et la sécurité dans l'ensemble des activités

- Améliorer la gestion des interventions des entreprises extérieures sur le site
- Améliorer les conditions de travail et en priorité les situations identifiées lors des formations PRAP (prévention des risques liés à l'activité physique)
- Renforcer la sûreté du site.

L'environnement

- Etudier et mettre en œuvre les prescriptions émises par la DRIRE (Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement) dans le cadre du renouvellement de l'arrêté préfectoral.
- Améliorer la maîtrise des déchets industriels.

BREVET PROFESSIONNEL AGENT TECHNIQUE DE PREVENTION ET DE SECURITE		
Epreuve E1 : Intervention sur un site – E1.A : Prise en charge d'un site		
Session 2012. – Repère D1	Durée 3h00	Coefficient 4
Académie	Dossier 1 : Situation - thème	Page 7 sur 7